

**2gANDCo**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 1263 Avenue de Chambéry  
73190 CHALLES LES EAUX  
895 248 573 RCS CHAMBERY

---

**DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES**  
**16 OCTOBRE 2024**

Les soussignés :

- ✓ **Madame Gaëlle FAURE**, 36 avenue Béatrice de Savoie – bât F – 73190 CHALLES LES EAUX,
- ✓ **Madame Ghislaine CREMON**, 433 E Avenue Principale – Résidence Marthe 73290 BARBY,
- ✓ **Madame Annelise DAMBRINE**, 116 chemin des Sources 73190 SAINT BALDOPH,
- ✓ **Madame Corinne REY**, 48 rue Jean-Jacques ROUSSEAU 73360 LES ECHELLES,

Détenant ensemble 500 actions soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée 2gANDCo désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 2gANDCo et conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce et de l'article 19 des statuts,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- transfère du siège social et modification corrélative des statuts,
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DECISION**

---

La collectivité des associés, décide de transférer le siège social à compter rétroactivement du 7 octobre 2024, du 1263 Avenue de Chambéry 73190 CHALLES LES EAUX au 8 rue Centrale 73000 BASSENS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la manière suivante :

**ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL**

« *Le siège social est fixé : 8 rue Centrale – 73000 BASSENS* »

## DEUXIEME DECISION

---

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

\* \* \*

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

<u>Madame Gaëlle FAURE</u>	<u>Madame Ghislaine CREMON</u>
<u>Madame Annelise DAMBRINE</u>	<u>Madame Corinne REY</u>